



PRÉFET D'ILLE- ET-VILAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 16/06/2022

VAGUE DE CHALEUR

Tous mobilisés en Ille-et-Vilaine pour faire face à la vague de chaleur

Météo-France a placé le département d'Ille-et-Vilaine en vigilance jaune pour un phénomène de forte chaleur débutant ce jeudi en début d'après-midi. Les services de l'État et l'ensemble des acteurs de l'Ille-et-Vilaine sont pleinement mobilisés pour assurer la sécurité de la population pendant cet événement remarquable par sa précocité.

La vague de chaleur va persister jusqu'à ce week-end, avec des températures pouvant atteindre 40°C au sud du département. Or, l'exposition à de fortes chaleurs constitue une agression pour l'organisme. Elle peut avoir un impact très rapide sur l'état de santé des populations surtout chez les personnes à risque qui nécessitent une attention toute particulière : personnes âgées de plus de 65 ans, enfants de moins de 4 ans, personnes atteintes d'un handicap, personnes malades à domicile, personnes isolées, en situation de précarité et sans abri, travailleurs exerçant à l'extérieur....

Ce matin, **le préfet d'Ille-et-Vilaine, Emmanuel Berthier**, a réuni en préfecture et en visioconférence, les différents services de l'État, les collectivités, les acteurs associatifs et tous les partenaires locaux de la santé et de l'aide aux personnes*, afin de **coordonner les actions mises en place dans le département pour protéger les Breilliens au cours de cet épisode caniculaire.**

Actions menées dans le cadre de la gestion sanitaire de la vague de chaleur

Les communes tiennent à jour un registre recensant les personnes vulnérables (âgées, isolées ou handicapées) qui souhaitent se déclarer. Elles sont en contact avec ces personnes pour s'assurer qu'elles se portent bien et ne manquent de rien ou dans le cas contraire y remédier dans les meilleurs délais.

L'ARS tient les établissements de santé médico-sociaux en état d'alerte et mène une surveillance renforcée des données hospitalières.

Les recommandations pour se protéger de la chaleur et les mesures à prendre selon les locaux, activités et publics ont été rappelées aux écoles, établissements scolaires, structures de la petite enfance, structures d'hébergement d'urgence, employeurs...

Les associations de protection civile et le 115, numéro d'urgence pour les sans-abri ou en grande difficulté sociale, sont mis en alerte.

** Les différents services de l'État, de l'ARS et de l'Éducation Nationale, le SDIS35, l'association des maires de France, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Rennes métropole, les villes de Rennes, Fougères, Vitré, Saint-Malo et Redon, la Croix rouge, la Fédération française de sauvetage et de secourisme, l'association départementale de la protection civile et la SNSM.*

**Service du Cabinet
Pôle communication interministérielle**

Tél : 02 99 02 11 81

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Le préfet d'Ille-et-Vilaine, appelle chacun à la plus grande vigilance et particulièrement les personnes les plus vulnérables, et rappelle les bons gestes à adopter pour se protéger de la chaleur :

- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Favoriser une ventilation permanente des locaux
- Buvez régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif et faites boire fréquemment vos enfants
- Ne buvez pas d'alcool
- Mangez en quantité suffisante des plats légers et riches en eaux (fruits et légumes)
- Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes
- Préférez les activités sans efforts aux heures les plus chaudes
- Portez des vêtements légers amples et clairs et un chapeau en extérieur
- Si vous avez des personnes âgées, isolées ou souffrant de maladies chroniques dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez-leur visite
- Privilégiez le télétravail ou adaptez vos horaires
- Évitez les déplacements non essentiels aux heures les plus chaudes de la journée.

Un numéro d'information est également à disposition du public : **0800 06 66 66** (*appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi au samedi, de 9h à 19h*).

En cas d'urgence, appelez immédiatement les secours

SAMU : **15** | Police secours : **17** | Pompiers : **18** | Numéro européen : **112** | Appels d'urgence pour sourds et malentendants : **114**

Retrouvez toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sur les sites :

- [du ministère de la Santé et de la prévention](#)
- [des services de l'État en Ille-et-Vilaine](#)

Service du Cabinet
Pôle communication interministérielle

Tél : 02 99 02 11 81

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr